



Bugnicourt Info

N° 1 - Janvier 2015

*Le Maire, Christian DORDAIN,
Le Conseil Municipal
Le Personnel Communal*

*Vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur, de santé et de succès
à l'occasion de l'An 2015.*

*Ils ont le plaisir de vous inviter à la Cérémonie des vœux qui aura lieu
à la Salle des Fêtes*

le Dimanche 11 JANVIER 2015 A 11H00

L'arbre de Noël



Une nouvelle jeunesse pour la RD 643 et une Maison pour tous



Né à Bugnicourt, élu conseiller municipal en 1983, devenu adjoint par la suite, avant de revêtir l'écharpe de maire en 2008, Christian Dordain connaît sa ville comme sa poche. Fort de son expérience, et face à la conjoncture économique, l'élu sait que les projets doivent être bien menés pour espérer les voir aboutir.

PAR ALICE FAVIER
douai@lavoiceunord.fr

BUGNICOURT. « On se pose des questions... On ne veut pas aller trop vite et lancer des projets pour après avoir des problèmes financiers. » Dès le début de la nouvelle année, pelleteuses et autres engins de chantier investiront la RD 643. Avec près de 24 000 passages de véhicules par jour la portion de route entre les deux giratoires va être requalifiée et réaménagée. Première étape, l'enfouissement des réseaux. Des emplacements de stationnement seront tracés, et de nouveaux lampadaires économes en énergie seront apposés. Des aménagements paysagers qualitatifs viendront compléter le tout. Les travaux pourraient s'étendre jusqu'en 2017. Coût de l'opération, entre 600 000 et 700 000 € subventionnés à 60 %. « Il faut encore trouver 10 à 15 % pour être dans les clous. »

Afin de rapprocher les générations bugnicourtoise Christian Dordain a deux projets en tête. Le premier, faire de la maison « Cadart », rue des Chasse-Marées - que la mairie a acquis pour la somme de 40 000 € (hors frais de notaire) - une maison associative pour le club de l'amitié et surtout

pour les jeunes. « Notre jeunesse se balade dans les rues sans repères. Il manquait un lieu de rencontre où l'on pourrait travailler avec eux sur leurs objectifs. » La demeure sera séparée en deux salles et offrira un terrain de 900 m². L'autre projet consiste à transformer le lieu-dit Le Coron pour en faire un jardin public avec une aire de jeux pour les enfants. Le maire souhaiterait ainsi créer une liaison entre la salle des fêtes et le cimetière en

« Avec près de 24 000 passages de véhicules par jour, la portion de route entre les deux giratoires va être requalifiée et réaménagée. »

aménageant l'espace de végétaux. Le coût de l'opération est estimé entre 20 et 25 000 €. À propos du cimetière, le maire et son équipe mènent une réflexion pour l'agrandir d'une certaine de places supplémentaires.

Au chapitre de la sécurité, un radar pédagogique sera installé sur la voie où la circulation est la plus dense. Probablement dans la rue de l'Église ou de la Rose. Un autre devrait également fleurir sur la RD 643 dans le sens Douai Bugnicourt. ■



La mairie a acquis cette propriété plus connue sous le nom de la maison « Cadart » pour en faire une Maison pour tous.

La ferme de la discorde

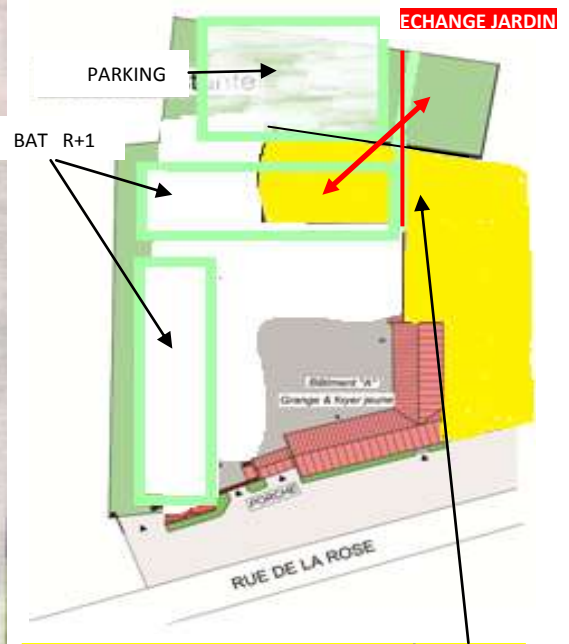
Une autre opération d'envergure pourrait voir le jour sous la mandature de Christian Dordain. Il s'agit de la réhabilitation d'une bergerie datant du XVII^e siècle. La ferme avait été achetée par l'Etablissement public foncier (EPF), il y a environ quatre ans. Porteur du foncier, l'EPF a signé une convention de portage avec la mairie, afin qu'elle réalise un projet pour revaloriser le bien dans les cinq ans à venir. En 2013, le conseil général a lancé un appel à projet dans le cadre de la requalification des centres bourg à caractère spécifique. S'inscrivant dans cette démarche, la mairie souhaite transformer l'ancienne bergerie en résidence pour des personnes âgées, et des jeunes. « Le but est de créer des liens intergénérationnels. L'imaginer une participation co-générationnelle où les seniors pourraient aider les plus jeunes et vice-versa. » En tout, seize logements qui seront gérés par Habitat du Nord. « On va garder

certaines des bâtiments existants pour maintenir le côté exceptionnel du bâti. » D'autres, trop vétustes, ont déjà été démolis. Montant du projet, 1,2 million d'euros financé par l'EPF, Habitat du Nord, et le PACT.



L'ancienne bergerie du XVII^e siècle se situe rue de la Rose.

Pour mener à bien le projet, un échange de terrains avec la voisine de la ferme avait été envisagé. La propriétaire devait céder son bout de jardin en échange d'un autre de la même taille juste à côté. Après avoir, dans un premier temps, accepté cette offre, quelques jours après les élections municipales, la propriétaire mitoyenne se serait finalement désengagée. Mettant un coup d'arrêt aux travaux... « On a une forte présomption que nos adversaires politiques soient intervenus auprès de la propriétaire pour qu'elle se désiste. » Faute de ce bout de terre, le projet ne pourra donc pas aboutir et la mairie devra rembourser à l'Etablissement public foncier 330 000 € incluant le coût du bien d'origine, les frais de démolition et de portage. Alors Christian Dordain n'a qu'un souhait pour cette nouvelle année : « que la famille revienne sur sa décision. Une réponse devra être donnée pour janvier. » ■ AL. F.



Propriété de la famille VEYS